



**HAL**  
open science

## Licence Science politique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Science politique. 2010, Université des Antilles. hceres-02027251

**HAL Id: hceres-02027251**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027251v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

*Université :* UNIVERSITE ANTILLES-GUYANE  
*N° demande :* S3100018908  
*Domaine :* DROIT, ECONOMIE, GESTION  
*Mention :* SCIENCE POLITIQUE

### Appréciation générale :

L'Université Antilles-Guyane a créé un domaine « Droit et Science Politique ». La licence « Science Politique » doit se comprendre comme une mention de la licence « Droit et Science Politique » de l'Université.

Si certaines des disciplines sont celles du Droit (droit public notamment), la mention « Science Politique » est constituée par des enseignements spécifiques adaptés à la connaissance du monde contemporain. Elle s'entend aussi suivant les partenariats établis avec des institutions françaises et étrangères, dans la perspective de la création d'un Institut d'études politiques. La filière intégrée de science politique est mise en œuvre avec la collaboration de l'IEP de Bordeaux et de l'Université des West Indies suivant un programme « France-Caraïbe ».

Les responsables du domaine « Droit et Science Politique », comme les acteurs de la mention « Science Politique », ont ainsi fait en sorte que l'un des enjeux de la formation soit le développement de la connaissance des relations internationales. Permettant aux étudiants d'acquérir des connaissances diversifiées, la formation leur offre les outils nécessaires à la compréhension des mécanismes de fonctionnement de la société. La mise en place de groupes de travaux dirigés et l'organisation de tutorats leur permet également de disposer de conseils et de soutiens, tant pour s'insérer dans la vie universitaire que pour envisager, à l'issue des études, la recherche d'un emploi en rapport avec les compétences acquises. Le déroulement des enseignements est équilibré. Les enseignants responsables de cette formation ont ainsi rassemblé les matières constitutives de la formation sur deux lieux (Martinique et Guadeloupe).

### Les points les plus forts :

1-	Un encadrement de la formation particulièrement bien pensé en synergie entre les mentions de la licence « Droit et Science Politique », avec une équipe de pilotage de la mention « Science Politique » cohérente et soudée.
2-	Concrétisant l'implication des enseignants et de l'équipe pédagogique sur le terrain, une stratégie de soutien aux étudiants au moment des examens de fin de semestre pensée par le biais de rencontres et de l'organisation de corrigés en présentiel (c'est-à-dire, à l'issue des examens de 1 <sup>ère</sup> session, plusieurs séances proposées aux étudiants, hors les cursus classiques de l'année universitaire, pour des explicitations et des incitations au travail de révision en vue soit de la session suivante comme d'une préparation de la 2 <sup>ème</sup> session, soit d'une réussite plus aisément accessible lors des études menées l'année universitaire suivante), ces modèles étant menés en adéquation avec les demandes des étudiants.
3-	Un dispositif d'aide à la réussite élaboré en vue d'une perception lucide par les étudiants de leur positionnement personnel et de leur environnement professionnel ; il en est de même pour une application des dispositions relatives aux passerelles.

### Les points les plus faibles :

1-	Les modes d'information des lycéens : les informations sont liminaires.
2-	Les enseignements de méthodologie : leur substance est peu développée en ce qui concerne la spécificité de la formation (science politique).
3-	Un manque de visibilité quant aux perspectives professionnelles offertes aux étudiants, comme pour ce qui concerne la poursuite des études en master.

### Recommandations :

Une organisation plus substantielle des modes d'information des lycéens serait utile. Elle pourrait permettre d'éviter une surcharge des dispositifs de soutien et de mise à niveau ; il s'agirait alors de faire des dispositifs d'aide à la réussite des moyens d'intégration des étudiants dans le tissu social local et, par une formation à une valorisation des compétences acquises, leur assurer une entrée dans la vie professionnelle.

Par ailleurs, dans la mesure où le dossier ne présente pas de données précises relatives aux formes de la participation des professionnels et des magistrats à la formation, il conviendra à l'avenir de mieux renseigner le dossier sur ces points.

*Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")*

*A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;*

*A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;*

*B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;*

*C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.*

**Notation (A+, A, B, C) : B**